



COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal N° 5 du lundi 14/04/2025

Présidence de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Guillaume ARNOULD

Présents : Miguel VINCENT, Guillaume ARNOULD, Emeric PETIAU, Damien MARCHOIS, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Michaël BERNARD, Yoann GERMAIN, Thierry CHARPENTIER, Annie SIMON, Jérôme SIMON, Céline DE OLIVEIRA, Michel STOUPLY, Céline DE OLIVEIRA

Excusés : Franck WARIN, David GROUD, Anne-Laure PERNELET, Eric CROSNIER, Maïté MAIURANO, Romain LAVIGNE

Assiste : Maximilien FRADIN (CTR) et Lucas THOUE (Directeur)

Invités : Jean Jacques DEMAREZ Président CDA
David Frérot, représentant des éducateurs Ardennais

1. Accueil du Président

Le Président Raphael GOSSET accueille les membres du Comité Directeur.

2. Approbation du PV N°4 du Comité Directeur du 03/03/2025, du PV N°1 du Bureau du CD en date du 17/03/2025 et des PV des commissions du District des Ardennes

Le procès-verbal N°4 du Comité Directeur du 03/03/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ainsi que le procès-verbal N°1 du Bureau du Comité Directeur du 17/03/2025.



L'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes sont également adoptés à l'unanimité des membres présents.

3. Ajustement de la composition de la Commission d'Appel Départementale

Afin de palier à l'absence de Franck WARIN, le Comité Directeur acte l'entrée d'Annie SIMON en tant que membre de la Commission d'Appel Départementale.

4. Intervention de David FREROT, président de l'Amicale des Educateurs de Football des Ardennes (AEF 08)

Le Président de l'AEF 08, David FREROT présente de manière générale l'AEF et son fonctionnement. L'objectif de l'AEF 08 est de venir en support du District et aux cadres techniques et ne veut pas se substituer au District.

Une présentation du projet « tutorat technique » est faite avec les clubs de Mouzon, Les Ayvelles, Blagny-Carignan, Haybes, Bourg Rocroi & Porcien.

Le constat de l'AEF 08 est le suivant :

- Niveau plus faible dans les Ardennes par rapport aux départements voisins
- Baisse du nombre d'éducateurs diplômés
- L'accompagnement et le suivi des éducateurs est peu assurés. Cela entraîne un manque d'autonomie des diplômés
- Absence de ressources pour assurer un encadrement qualifié
- Gestions des parents, des groupes très compliquées

60 éducateurs ont été rencontrés parmi les clubs pilotes afin de recueillir les doléances sur le terrain.

La proposition de l'AEF est de coordonner le travail par catégorie dans un soucis de former plutôt que de performer.

Il ressort que les clubs veulent de l'accompagnement et du soutien technique, c'est pourquoi l'AEF propose du tutorat, de l'aide technique, de l'accompagnement et le suivi des éducateurs.

Concrètement, cela se traduit par les actions suivantes :

- Visites dans les clubs : diagnostics
- Mettre en place plan de travail selon méthodologie et pédagogie.
- Suivi et analyse sur une période déterminée pendant un cycle de travail
- Observations entraînements et matchs selon projets de jeu
- Apporter des solutions et remédiation des problèmes

Habituellement, le District attribuait une aide de 3000 € par saison à l'AEF 08 pour la mise en place des « spécifiques gardien de but » et les intervenants de l'AEF 08 se rendaient disponibles sur les actions techniques du District.



Afin de pouvoir mettre en place le projet tutorat dans les clubs ardennais, l'AEF 08 demande une aide supplémentaire au District de 2000 € par saison, soit un total de 5000 € par saison.

Une convention de partenariat en ce sens est présentée aux membres du Comité Directeur sous réserve de la réception de justificatifs de la part de l'AEF 08. La convention prévoit également les actions que doit mettre en place l'AEF 08 et indique les actions du District sur lesquelles l'AEF 08 devra se rendre disponible.

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents jusqu'en 2028.

5. Intervention Maximilien FRADIN, CTR, sur la partie technique

Maximilien FRADIN, Conseiller Technique Régional souhaitait prendre la parole sur la partie technique et insiste sur 3 axes de développement majeurs : le foot féminin, le foot loisir et le Futsal.

Il évoque également le dispositif « foot à l'école » qui doit être redéployé correctement dans notre territoire.

Il met en avant le constat des chiffres compliqués au niveau des licenciées féminines notamment chez les jeunes.

Sur le Futsal, il y a quelques actions de développement qui ont été mises en place cette saison afin de dynamiser cette pratique. Du Futsal hivernal a été remis en place chez les Seniors F et chez les jeunes et sera développé plus profondément la saison prochaine.

Le championnat spécifique Futsal est un peu plus consistant que la saison dernière et devrait progresser encore la saison prochaine avec l'arrivée de nouvelles équipes.

Olivier LAUNOIS, spécialiste de la pratique Futsal a écrit un livre intitulé « Futsal Play » avec un contenu riche et intéressant (explications, points de règlements, séances, schémas de jeu, QR code, etc). Ce document serait une aide précieuse pour les clubs afin de structurer et de proposer des séances de Futsal.

Olivier LAUNOIS propose au District d'acheter les droits de son livre afin de pouvoir proposer ce contenu aux clubs ardennais pour un coût de 1000 €.

L'achat du livre est adopté à la majorité des membres présents.

6. Modification des Règlements Particuliers du District

Le Comité Directeur souhaite modifier les Règlements Particuliers notamment sur les règles relatives à la composition des commissions qui sont assez restrictives.

Le Comité Directeur propose les compositions suivantes :

- Commission des Compétitions : 3 membres minimum



- Commission Juridique : 3 membres minimum
- Commission de Discipline : 5 membres minimum dont un arbitre et un éducateur
- Commission du Statut de l'arbitrage : 5 membres minimum dont 2 représentants arbitres dont le représentant au Comité Directeur, 2 représentants des clubs et le Président qui est obligatoirement membre du Comité Directeur
- Commission d'Appel Départementale : 5 membres minimum dont 2 membres du Comité Directeur.

La modification des Règlements Particuliers du District est adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. Dispositions complémentaires au barème disciplinaire

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de violences et discriminations, le District a peaufiné son texte relatif aux dispositions complémentaires au barème disciplinaire de la FFF afin de pouvoir sanctionner les incidents qui se déroulent autour des terrains (anciennement la police des terrains).

Après le retour d'expérience du District de l'Aube dans l'utilisation et de l'efficacité d'un tel barème, les membres du Comité Directeur valide définitivement à la majorité de ses membres son texte avec quelques ajustements.

Le District a sollicité le service juridique de la FFF pour étudier la validité de ce texte et échanger sur sa mise en place pour la saison 2025-2026.

8. Validation du texte relatif au retour à l'arbitrage

Après étude des différentes solutions proposées (FFF ou LGEF), les membres du Comité Directeur valide à l'unanimité l'application du texte de la LGEF concernant le retour à l'arbitrage, à savoir :

- Interruption d'un an ou moins : reprise de licence sans passage de FIA mais avec une formation de début de saison.
- Interruption de plus d'un an : passage par une FIA.

Dans cette seconde hypothèse, l'évolution de l'arbitre pourra être plus rapide qu'un stagiaire classique.

9. Programmation des finales de coupes

La Commission des Compétitions a fait plusieurs propositions au Comité Directeur concernant la programmation des finales de coupes en fin de saison.

Voici la programmation qui a été actée par le Comité Directeur :

**Samedi 14 Juin :**

- 13H00/Finale de la Coupe Christian Mosnier
- 16H00/Finale de la Coupe René Hugelé
- 20H00/Finale de la Coupe Roger Marche

Samedi 21 Juin :

- 14H00/Finale de la Coupe Christian Jurion U13
- 16H00/Finale de la Coupe Joseph Parickmiller U15
- 18H30/Finale de la Coupe Roger Leroy-Tissot U18

Dimanche 22 Juin :

- 10H00/Finale de la Coupe Robert Bonnefille
- 13H00/Finale de la Coupe Féminine Consolation
- 13H00/Finale de la Coupe Féminine Honneur
- 15H30/Finale de la Coupe Amédée Andry
- 18H30/Finale de la Coupe Pol Renoy

Le cahier des charges pour accueillir une ou des finales est présenté au Comité Directeur et validé par ce dernier.

Les clubs qui souhaitent accueillir une ou des finales pourront faire acte de candidature auprès du District des Ardennes jusqu'au 30 Avril 2025. Les lieux seront définis, parmi les candidatures reçues, par le Comité Directeur début Mai.

10. Distinction LGEF

Chaque saison, les instances et les clubs peuvent proposer à la LGEF des noms de bénévoles, joueurs, arbitres, dirigeants, membres de commission des médailles pour les récompenser au titre de leurs activités en faveur du football.

La liste est présentée aux membres du Comité Directeur. Cette liste des distinctions LGEF est validée à l'unanimité des membres présents.

La remise des médailles se fera lors de l'Assemblée Générale du District.

11. Structuration du District des Ardennes

Le Directeur, Lucas THOUE, présente aux membres l'organigramme actuel du District des Ardennes avec la répartition des missions de chaque salarié.

Au vu des deux départs en retraite à venir au sein du District, Lucas THOUE a proposé aux membres du Comité Directeur un organigramme pour la saison 2025-2026 avec le recrutement de 3 alternants (un en remplacement du chargé de communication actuel en fin



de contrat, un adjoint technique et un pour prendre le relai de la future salariée qui partira en retraite prochainement).

Le Comité Directeur a bien pris conscience de l'importance de la future structuration du District, c'est pourquoi, il reviendra vers Lucas THOUE pour le recrutement d'un ou plusieurs salariés/alternants.

12. Questions diverses

1) Validation des nouveaux Arbitres de clubs

La CDA a transmis au Comité Directeur la liste des licenciés qui ont passé la formation d'arbitre de clubs pour validation.

Le Comité Directeur félicite ces nouveaux arbitres de club pour leur réussite et pour le temps qu'ils donnent à l'arbitrage.

La liste est validée à l'unanimité des membres présents.

2) Journée des Marcassins

Le Conseil Départemental organise comme chaque saison la journée départementale des marcassins, tournoi où l'ensemble des équipes U6/U7 du territoire sont conviés au Stade Dugauguez de Sedan. Le Conseil Départemental s'occupe de la gestion sportive du tournoi et a proposé au District la prise en charge de la restauration et de la buvette.

Dans sa réunion de bureau du 17 Mars 2025, les membres ont accepté cette proposition. Une première réunion de travail a eu lieu le 31 Mars afin de définir les tâches à réaliser, les achats à effectuer et de recenser les bénévoles disponibles pour assurer la tenue des buvettes et de la restauration le jour du tournoi.

Une prochaine réunion sera programmée prochainement pour poursuivre les échanges relatifs à l'organisation de cette manifestation.

Le Comité Directeur remercie d'avance les nombreux bénévoles qui se sont engagés dans cette manifestation.

3) Championnat de France Futsal UNSS Féminine

Le championnat de France Futsal UNSS Féminine se jouera à Charleville-Mézières au campus et à Bayard du 4 au 6 Juin. L'UNSS des Ardennes a sollicité le District des Ardennes pour un soutien financier ainsi qu'un soutien technique de la part des Conseillers Techniques et de la CDA.

La demande d'une subvention de 1000€ est acceptée à l'unanimité des membres présents.



4) Projet achats de tablettes pour les clubs

Yoann GERMAIN, Président de la Commission Marketing et Partenariats a pris contact avec plusieurs fournisseurs afin de proposer des tablettes pour les clubs à un prix intéressant. Il en ressort une offre de la part de Boulanger à 169 € la tablette.

Le prix va être proposé aux clubs qui devront renvoyer un formulaire pour réserver une tablette à ce prix. Les tablettes seront ensuite mises à disposition des clubs à la fin de la saison.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h15.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Raphael GOSSET,

Guillaume ARNOULD,